

6 Suisse

Le conservateur contre le progressiste

VALAIS L'UDC Franz Ruppen espère permettre à son parti de retrouver sa place au gouvernement cantonal, quatre ans après l'éviction d'Oskar Freysinger. Le socialiste Mathias Reynard souhaite conserver le siège que la gauche détient à l'exécutif depuis 1997

PROPOS REÇUELLIS PAR GRÉGOIRE BAUR
@GregBaur

La station de Riederalp, dans le Haut-Valais, est l'un de leurs rares points communs. L'UDC Franz Ruppen y a passé, durant son enfance, toutes ses vacances dans le chalet familial. Le socialiste Mathias Reynard, enseignant au cycle d'orientation, s'y rend souvent avec ses élèves en camps de ski. S'ils sont d'accord sur la beauté de ce domaine skiable, leurs idées sont diamétralement opposées sur la quasi-totalité des autres sujets. A droite, le libéral-conservateur. A gauche, le progressiste. Interview croisée de deux candidats au Conseil d'Etat valaisan.

INTERVIEW



Le socialiste Mathias Reynard (à gauche) et l'UDC Franz Ruppen briguent tous les deux un siège au Conseil d'Etat valaisan. (SEDRIK NEMETH POUR LE TEMPS)

«**Mon idée est de pouvoir écouter les propositions concrètes de tous les secteurs de la population**»

MATHIAS REYNARD

Si la crise sanitaire efface tout le reste, elle n'a accaparé le gouvernement actuel que durant la dernière année. La législature qui se termine a également été marquée par l'affaire Rossier ou la suite de l'affaire des constructions illicites de Verbier. Quel bilan tirez-vous du Conseil d'Etat en place?

Mathias Reynard (M. R.): Globalement, cette législature a été plus paisible que ce qu'on a pu connaître par le passé. Mais on n'est pas encore sorti de ce cycle d'affaires, qui met en lumière le fait que certaines personnes sont protégées, alors que d'autres sont écartées, et cela sans lien avec leurs compétences. Ce Valais, que l'on aimerait voir derrière nous, ne l'est pas encore complètement.

Franz Ruppen (F. R.): Je retiens de cette législature que le Valais est devenu le canton le moins attractif pour les entreprises, selon l'indicateur de qualité de la localisation publié par Credit Suisse. Le Jura nous a laissé la place de lanterne rouge. Il y a donc du travail à faire à ce niveau.

Le PDC, et ses 35% de l'électorat, n'est-il pas arrogant en briguant trois sièges au Conseil d'Etat?

F. R.: L'élection se fait au système majoritaire, il s'agit donc d'une

élection de personnalités. L'objectif de l'UDC – qui est réellement le deuxième parti du canton, car «la gauche» en tant que telle n'existe pas, il s'agit d'un regroupement des socialistes et des Verts – est de retrouver sa place au gouvernement. Pour le reste, c'est au peuple de trancher.

M. R.: Proportionnellement, ce n'est évidemment pas représentatif d'avoir trois PDC au gouvernement. Parallèlement, c'est assez curieux de se rendre compte que ce sont ceux qui ont trois sièges avec 35% de l'électorat qui estiment que la gauche, la deuxième force du canton avec ses 27%, n'aurait pas le droit à un seul fauteuil. Je suis persuadé que pour avoir un système apaisé, il faut des personnes qui ont des avis différents autour de la table.

Dans les médias, sur les réseaux sociaux, tous les candidats de centre droit ou de droite disent, à demi-mot, qu'ils désirent un gouvernement entièrement de droite... Vous sentez que vous êtes l'homme à abattre, Mathias Reynard? Je sens beaucoup

d'attaques. Mais lorsqu'on est victime de nombreuses offensives, en général, c'est que l'on dérange. Personnellement, j'estime qu'on n'a pas besoin de rabaisser les autres pour mettre en avant ses valeurs. Concernant cette volonté de certains d'avoir un gouvernement 100% à droite, je vous laisse imaginer si, à la fin du mois de mars, on se réveille avec un Conseil d'Etat entièrement bourgeois et qui plus est 100% masculin... Bienvenue au XXIe siècle! Pour le Valais et son avenir, ce ne serait pas un choix très judicieux.

Un gouvernement entièrement masculin, Franz Ruppen, n'est-ce pas problématique? Ce qui est primordial pour intégrer le Conseil d'Etat, c'est l'expérience. Qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, il faut élire les personnes les plus compétentes pour gouverner le canton. Il est possible que le prochain gouvernement soit un gouvernement uniquement composé d'hommes, mais cette problématique est du ressort des partis. Or, je ne crois

pas que Mathias Reynard veuille céder sa place à l'une des deux candidates vertes.

«**Je ne vais pas demander son avis à toute la population pour plaire à tout le monde**»

FRANZ RUPPEN

Franz Ruppen, si vous vous retrouvez face à Mathias Reynard aujourd'hui c'est un peu de «votre faute». Sans le soutien de l'UDC haut-valaisanne à la PDC Marianne Maret, lors de la dernière élection au Conseil des Etats, Mathias Reynard aurait obtenu un fauteuil de sénateur et ne serait pas candidat aujourd'hui... Nous n'avons pas soutenu Madame Maret, mais bel et bien notre candidat Cyrille Fauchère et le démocrate-chrétien

haut-valaisan Beat Rieder. Mais les mots d'ordre des partis sont de moins en moins suivis et la population a fait son choix démocratiquement.

Vous n'attendez donc pas de retour d'ascenseur de la part du PDC? Je pense que le PDC du Haut va me soutenir, mais il le fera pour conserver deux sièges germanophones au gouvernement, étant donné que sa ligne politique est plus proche de la mienne que de celle de la Verte Brigitte Wolf.

Mathias Reynard, vous avez visé le Conseil des Etats, puis la présidence du PS suisse, avant de retirer votre candidature pour privilégier celle au gouvernement cantonal. On ne vous a jamais senti réellement embêté par ce poste. Aujourd'hui, vous pouvez le dire, le retour en Valais, c'était le plan B, voire C... Aujourd'hui, je suis hyper motivé par cet engagement. Au travers de la campagne, je ressens un grand engagement, je vois concrètement ce que l'on peut changer en Valais. Mais, effectivement, si on

m'avait posé la question il y a une année, la réponse aurait été différente. Je n'ai jamais fait de la politique dans une vision de carrière. Je n'ai jamais rêvé d'être conseiller national ou conseiller d'Etat. Je pense que ce ne sont pas forcément les gens qui rêvent de certaines fonctions, et qui mettent en place un plan de carrière pour y arriver, qui sont les meilleurs une fois élus. Pour moi, on doit faire de la politique au service de valeurs ou de projets et non pas pour sa propre carrière.

Vous rêviez de ce poste de conseiller d'Etat, Franz Ruppen? En politique, il ne faut pas rêver, mais être ancré dans la réalité. Il faut s'engager pour améliorer le quotidien des citoyens et trouver des solutions à des problèmes concrets. Pour ça, il faut être prêt à faire des sacrifices et être au bon endroit au bon moment. Et si je suis élu, je pourrai apporter toute mon expérience glanée au Grand Conseil puis au Conseil national, mais aussi à l'exécutif et à la présidence de ma ville de Naters.

Votre programme, Mathias Reynard, ce sont 100 mesures nées d'une démarche participative. Un tel programme convient mieux à un candidat à un législatif, ou vous visez l'exécutif... Pas du tout. Lorsqu'on est dans un législatif, on est un parmi tant d'autres, avec la nécessité de se focaliser sur certains thèmes. Lorsqu'on intègre un gouvernement à cinq, en revanche, on doit se préoccuper de tout ce qui concerne le canton. Souvent, dans de telles campagnes, les programmes sont très flous et faits de grandes phrases. Mon idée était de renverser cette réalité et d'écouter les propositions concrètes de tous les secteurs de la population, pas seulement de ceux dont je suis proche, avant de faire le tri et de conserver 100 propositions concrètes.

A l'opposé, Franz Ruppen, vous n'avez de programme. Peut-on réellement être élu sans avoir d'idées précises concernant l'avenir du canton? J'ai de nombreuses idées, mais contrairement à Mathias Reynard, je ne vais pas demander son avis à toute la population pour plaire à tout le monde. Mes priorités sont liées à l'aménagement du territoire – domaine dans lequel il faut mieux résister à Berne concernant l'application de la LAT –, à l'économie des régions de montagne, au tourisme, mais aussi aux infrastructures, en commençant par l'autoroute A9, dans le Haut-Valais, qu'il faudrait enfin songer à terminer (très). ■

Echec de la conciliation entre Eric Hoesli et Tamedia

JUSTICE Devant le Tribunal d'arrondissement de Lausanne, l'homme de presse et le groupe zurichois n'ont pas réussi à s'entendre. Cet échec ouvre la porte à un procès compliqué et hypersensible, nouvel épisode de ce feuilleton politico-médiatique sur des voyages d'élus en Russie

YAN PAUCHARD
@YanPauchard

Le procès civil qui s'est ouvert ce lundi au Tribunal d'arrondissement de Lausanne à Montbenon promet d'électriser le monde des médias romands. C'est l'aboutissement d'une longue procédure initiée pour atteindre la personnalité par l'ancien journaliste Eric Hoesli contre Tamedia Publications Romandes SA, société dont il a été le directeur jusqu'en 2013. En cause, une enquête de quatre pages publiée dans le quotidien 24 heures (propriété de Tamedia) le 22 février 2019 et consacrée en

partie aux liens d'affaires qu'entretient l'homme de presse vaudois avec le milliardaire suédois Fredrik Paulsen.

Estimant que l'article porte atteinte à son honneur et que les éléments y sont présentés uniquement à charge, Eric Hoesli a intenté une action civile contre Tamedia, ainsi que contre le rédacteur en chef de 24 heures, Claude Ansermoz, et le journaliste Dominique Botti. Jusqu'ici, les négociations ont échoué. Ce lundi, en ouverture de procès, le tribunal a essayé une dernière tentative de conciliation qui, au terme d'une heure de négociations à huis clos, n'a pas abouti. La suite de cette première audience a été fastidieuse et technique, le tribunal demandant entre autres aux parties de se limiter à huit témoins chacun, au vu de l'ampleur du dossier. Un délai pour les différentes requêtes a été fixé au 22 février et la suite des débats a été reportée.

L'échec de la conciliation ouvrira la porte ce printemps à un procès qui promet

d'être complexe et hypersensible. L'affaire suscite un intérêt particulier, Eric Hoesli ayant repris des fonctions dans les médias. Depuis le 1er janvier, il est le président du conseil d'administration du Temps, dont il fut le directeur-rédacteur en chef lors de sa création en 1998. Racheté par la Fondation Aventinus, le quotidien se pose dorénavant comme un concurrent direct aux titres de Tamedia comme 24 heures et la Tribune de Genève.

Quinze voyages en Russie

L'issue de ce procès entre Eric Hoesli et Tamedia résonnera bien au-delà du seul milieu journalistique. L'affaire est au cœur de plusieurs autres dossiers, qui se recoupent et ont le même dénominateur commun: les voyages en Russie de personnalités romandes. Depuis 2007, 15 périodes organisés par Eric Hoesli ont réuni d'illustres participants, de l'ex-patron de l'EPFL Patrick Aebischer à l'ancien conseil-

ler fédéral Pascal Couchepin. De nombreux politiciens y prennent part: Pascal Broulis, Géraldine Savary, François Longchamp (président du conseil de Fondation Aventinus), Isabelle Chassot, etc.

C'est la présence durant ces voyages d'un personnage qui va provoquer la polémique: celle de l'homme d'affaires suédois Fredrik Paulsen, consul général honoraire de la Fédération de Russie à Lausanne. Depuis les enquêtes en juin 2018 du Tages-Anzeiger (également propriété de Tamedia), ces affaires empoisonnent le monde politico-médiatique vaudois. Elles vont même occuper la justice pénale, le procureur général du canton Eric Cottier ayant mené une enquête préliminaire qui il classera le 25 octobre 2018. Dans la foulée, des révélations concernant la participation de ce même Fredrik Paulsen au financement des campagnes électorales de Géraldine Savary précipiteront la fin de la carrière politique de la sénatrice socialiste.

Depuis, les fronts sont figés. De leur côté, tant Fredrik Paulsen que le conseiller d'Etat Pascal Broulis ont tenté une action civile contre le groupe Tamedia, respectivement à Zurich et dans le canton de Vaud, dans ce qui commençaient presque à ressembler à une guerre de tranchées. Mercredi passé, le Tages-Anzeiger affirmait que le salaire d'Eric Hoesli à l'EPFL, où il a été nommé en 2014, serait très supérieur à celui d'un professeur ordinaire. Récemment, c'était le site Heidi.news (qui deviendra en principe propriété de la Fondation Aventinus au 1er avril 2021) qui consacrait 12 épisodes aux Tamedia Papers, enquête qui déconstruit notamment la stratégie de «nouveau presseurs» du groupe zurichois.

La justice civile vaudoise devra trancher le fait de savoir si, dans son article de février 2019, 24 heures a fait preuve d'acharnement à l'encontre d'Eric Hoesli ou si, au contraire, l'enquête était légitime. ■